

LES AFFAIRES INDIENNES

LE FINANCEMENT DE LA BANDE DE CONNE RIVER (T.-N.)— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Madame le Président, la bande de Conne River, à Terre-Neuve, n'a pas encore reçu sa subvention pour le premier trimestre de 1982. Le ministre et son secrétaire parlementaire avaient pourtant donné l'assurance que la subvention nécessaire lui parviendrait immédiatement. Comme le Conseil de bande ne peut fournir les services essentiels à ses administrés à cause de cette impasse bureaucratique entre les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve, je propose, appuyé par le député d'Érié (M. Fretz):

Que le gouvernement prenne immédiatement les mesures nécessaires pour faire parvenir la subvention pour le premier trimestre de 1982 au Conseil de bande des Indiens de Conne River, de sorte qu'il puisse continuer à assurer les services et programmes indispensables à ses administrés.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES MINES

LES FERMETURES ENVISAGÉES POUR L'ÉTÉ—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, on projette de mettre à pied quelque 1,400 sidérurgistes lors de la fermeture cet été des mines Adams, Griffiths et Sherman de la région de Timiskaming dans le nord de l'Ontario. Or, comme ces mises à pied sont surtout attribuables à l'effondrement de la demande nationale de produits de l'acier, et comme le minerai extrait de ces mines est destiné exclusivement aux aciéries de la Dofasco et de la Stelco à Hamilton en Ontario, je propose, appuyé par le député de St. Catharines (M. Reid):

Que le gouvernement prenne des mesures immédiates pour ranimer la confiance dans l'économie et redonner des emplois aux sidérurgistes canadiens dans le nord et le secteur industriel de la province, en supprimant les mesures nuisibles et interventionnistes que renfermait le Programme énergétique national et le budget désastreux du 12 novembre.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LES INONDATIONS

ON DEMANDE DE L'AIDE POUR LES VICTIMES DU QUÉBEC— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je

Questions orales

demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente, au sujet des inondations récentes dans la Beauce et dans l'Estrie.

Étant donné que le gouvernement tente de démentir qu'il aurait reçu dès la semaine dernière une demande d'aide du Québec à cet égard, je propose, appuyé par le député d'Oshawa (M. Broadbent):

Que la Chambre exige du gouvernement qu'il cesse de donner des prétextes non valables aux citoyens des régions inondées du Québec, et qu'il vienne immédiatement au secours des victimes de ces inondations.

Mme le Président: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'OPINION DES HOMMES D'AFFAIRES

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, je pose ma question au premier ministre qui a sans doute pris note du rapport que le Conference Board a publié hier et dans lequel il constate que 75 p. 100 des cadres supérieurs au Canada sont d'avis que l'état de notre économie ira en empirant. Le Conference Board signale notamment que les principaux sujets de préoccupation pour les Canadiens sont les taux d'intérêt élevés, la faible demande, puis les programmes gouvernementaux. Le premier ministre finira-t-il par concéder qu'il a orienté l'économie dans la mauvaise voie et qu'il devrait écouter ce que disent certains Canadiens au courant des conditions réelles d'un bout à l'autre du pays?

● (1415)

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, j'aimerais rappeler à l'honorable député que, dans le document qu'il nous cite, il est également un point qu'il n'a pas signalé, c'est-à-dire l'optimisme manifesté par ces mêmes personnes quant à la possibilité de voir s'infléchir la courbe de l'inflation au pays. J'aimerais également rappeler au député que, lorsqu'on aura réussi à infléchir cette courbe de l'inflation, on aura justement dissipé les incertitudes qui empêchent de voir ces investissements et on verra la reprise de l'économie. L'optimisme manifesté quant à la possibilité de voir infléchir la courbe de l'inflation indique que ces hommes d'affaires appuient la politique du gouvernement visant à réduire les pressions inflationnistes.